

Sixième session statutaire du Conseil National de la Statistique

Des perspectives prometteuses pour le Système Statistique National du Mali

Le Conseil National de la Statistique (CNS) du Mali a tenu sa sixième session statutaire, ce vendredi 11 août 2023 dans la salle de conférence du Ministère de l'Economie et des Finances. La rencontre, présidée par le Secrétaire dudit Ministère, M. Abdoulaye Traore, a permis aux participants de donner leur quitus sur plusieurs programmes d'actions de haute portée pour les activités statistiques en République du Mali.

L'initiative de la convocation de la présente session par le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Alousséni SANOU, s'inscrit dans une dynamique de conformité à une exigence juridique. En effet, le Conseil National de la Statistique est composé de représentants des différentes institutions de la République, des structures du SSN, des structures et organisations de la société civile et du secteur privé, ainsi que des partenaires techniques et financiers. Il représente une instance décisionnel et d'orientation stratégique ayant, au terme de la Loi N°2016-005 du 24 février 2016 régissant les statistiques publiques, pour mission « d'assister le ministre chargé de la statistique dans l'élaboration de la politique statistique du Mali, dans la définition, la coordination et la programmation de l'ensemble des enquêtes, études et travaux statistiques des services publics et dans le développement de la coopération et de la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques publiques ». Le Décret N°2016-0497/P-RM du 7 juillet 2016 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil National de la Statistique instruit que le CNS se réunisse « une fois par an en session ordinaire, au moins un mois avant la session budgétaire de l'Assemblée nationale, et en cas de besoin en session extraordinaire sur convocation de son président. Les sessions budgétaires de l'Assemblée s'ouvrent au début des mois d'octobre, chaque année.

« La présente session du CNS, sixième du genre, m'offre l'heureuse occasion de renouveler mes encouragements aux acteurs du Système Statistique National (SSN) du Mali à persévérer dans la dynamique de production et de diffusion des données de qualité pour la satisfaction des besoins des utilisateurs », a déclaré le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances, à l'ouverture des travaux de cette session statutaire. « Je me réjouis que notre rencontre se tient au moment où le Gouvernement vient de prendre acte des résultats du Recensement Général des Unités Economiques (RGUE), premier du genre et ceux du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5). La réalisation de ces deux opérations majeures auxquelles vous avez contribué, permet de doter notre pays d'indicateurs fiables et à jour nécessaires pour la bonne compréhension de notre tissu économique, de notre environnement sociodémographique et des conditions d'habitat de la population.

Bientôt une formation en Master au CFP-STAT !

Ces données seront également importantes pour l'élaboration de la vision 2063 que le Gouvernement du Mali, à travers mon département, s'est engagé depuis plusieurs mois. C'est le lieu pour moi d'adresser mes vives félicitations et mes encouragements à l'ensemble des acteurs du Système Statistique National », a-t-il expliqué.

Les participants se sont notamment penchés sur :

- i) l'état de mise en œuvre des recommandations de la session de 2022 ;
- ii) la synthèse des travaux de la Revue 2023 du Schéma Directeur de la Statistique (SDS) ;
- iii) l'état des lieux des indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD) ;

- iv) la possibilité d'ouverture du cycle supérieur, notamment la Licence et le Master, au Centre de Formation et de Perfectionnement en Statistique (CFP-STAT) ; et
- v) l'introduction du processus d'assurance qualité dans le Système Statistique Nationale du Mali.

« Ces thématiques représentent pour nous, des questions d'actualité et d'intérêt certain pour le SSN », a souligné le représentant du Ministre.

A l'issu des travaux, le CNS a donné ordre à l'INSTAT de poursuivre les discussions avec AFRISTAT en vue de l'effectivité de la démarche qualité au sein du SSN. Tout comme les participants ont pris acte des travaux en cours pour un état des lieux exhaustif des indicateurs ODD au Mali, instruisant de conduire le processus jusqu'à la validation d'un document final sur le sujet.

La présidence du CNS est assuré par le Ministre chargé de la statistique, en l'occurrence le Ministre de l'Economie et des Finances. Cette session du CNS pérennise une tradition instaurée en 2018.